

Logirep inaugure au Perreux-sur-Marne 50 appartements en usufruit locatif social

Le loyer moyen, hors parking, s'élève à 8,63 euros le m².



La résidence Le Liberty au Perreux sur Marne par Logirep et PERL (c)

Après les résidences « [Parc Océan](#) » à [Audenge en Aquitaine](#) (80 logements) et « [Côté Léman](#) » à [Publier en Haute-Savoie](#) (36 appartements) inaugurées cet été, le groupe PERL vient d'inaugurer avec le bailleur social Logirep la résidence « *Le Liberty* », le 17ème programme en usufruit locatif social, réalisé par les deux en Ile-de-France, sur la commune du Perreux-sur-Marne dans le Val de Marne (94). Financés en prêt locatif social (PLS), 50 appartements ont été construits

selon le dispositif de l'Usufruit locatif social, qui associe l'épargne retraite des ménages au financement public du logement intermédiaire et social, avec l'appui financier de la société Pierre Epargne Retraite (PERL).

Situé au cœur d'un quartier résidentiel entièrement réaménagé, à proximité des berges de la Marne et du nouveau centre-ville, l'immeuble de 5 étages, d'une surface habitable de 4 050 m², comprend 50 logements, du 2 au 5 pièces, répartis comme en 15 deux-pièces, 23 trois-pièces, 9 quatre-pièces et 3 cinq-pièces, tous équipés d'un parking. « *Un soin tout particulier a été apporté à l'architecture du bâtiment, qui présente une façade en pierre naturelle et une toiture en zinc. A cela s'ajoutent de nombreux balcons, terrasses et un jardin intérieur. Les sols des entrées, séjours et chambres des appartements sont en parquet et ceux des halls d'entrée sont en marbre* », précise Logirep.

Logirep dispose de l'usufruit temporaire des 50 logements pendant 17 ans, période durant laquelle elle assurera l'exploitation locative des logements. Le loyer moyen, hors parking, s'élèvera à 8,63 euros le m², soit moitié moins que le montant appliqué dans le secteur libre : « *Ce nouveau schéma offre l'avantage de pouvoir réaliser du logement social de qualité en centre urbain et dans des communes où les valeurs foncières sont élevées, sans mobiliser ni nos fonds propres, ni les finances locales. Une solution astucieuse qui favorise la mixité sociale tout en palliant le déficit de logements neufs en Ile-de-France* », précise Christian Giuganti, Directeur général de Logirep. V.G.